

---

# **Dispositif d'aide financière à l'attention des étudiants de l'IFSO**

---

## **Partenariat entre l'IFSO et le Crédit Mutuel de Vichy**

↪ Il est décidé des conditions particulières suivantes :

Les étudiants de l'IFSO pourront bénéficier d'un prêt d'étude jusqu'à concurrence de 30 000 € sans frais de dossier. Le remboursement pourra être différé de 2 à 3 ans après les études pour les étudiants qui s'orientent sur la formation intensive et de 5 à 6 ans pour les étudiants concernés par la formation continue. Il n'y a pas de limite d'âge à l'octroi de ces prêts.

Dans les conditions actuelles de fluctuation des taux d'intérêt, il n'est pas raisonnable de fixer un taux, en revanche on peut retenir que les prêts se feront aux conditions des prêts étudiant – 0.50 %. Pour exemple : les prêts sont à 3,90 % ce jour, un étudiant de l'IFSO pourrait donc bénéficier d'un prêt à 3,40 % jusqu'à 30 000 €.

↪ Bénéficiaire d'une assurance location :

Les prestations sont les suivantes :

- Jusqu'à 30 ans les étudiants bénéficient d'une assurance jeune avec une mensualité étalée de 4,50 € à 8 € suivant le niveau des prestations d'assurance.

↪ Services proposés :

Pour les – de 25 ans, il est proposé 50% de réduction sur l'intégralité des services (cartes, etc...) jusqu'à la 26<sup>ème</sup> année.

Au-delà de la 26<sup>ème</sup> année, gratuité des services, y compris optionnels pendant 6 mois puis possibilité de conditions particulières.

↪ Les pièces nécessaires au dossier sont les suivantes :

- Une attestation de frais de scolarité
- Une attestation de perte de salaire ou de perte de revenus (document démontrant l'évidence d'une perte de salaire)
- Le montant évalué des frais annexes (hébergement, repas etc.)

Pour plus d'information et pour envoi des dossiers, les personnes intéressées doivent prendre contact par mail avec M. André MACHICOANE sur [andre.machicoane@cmmc.fr](mailto:andre.machicoane@cmmc.fr)  
(Vous trouverez au dos de ce document, des exemples de propositions d'amortissements)

↪ **EXEMPLE D'AMORTISSEMENT :**

A titre d'information, voici des exemples de remboursement sur les données suivantes:

- => Capital emprunté : 10 000 €uros,
- => Echéances HORS ASSURANCE,
- => Amortissement Capital et Intérêts après les périodes de Franchises.

**- Formation en 2 ans avec 3 ans de différé et 4 ans d'amortissement:**

- => 36 mensualités de 0 €uros,
- => 48 mensualités de 247,04 €uros.
- => Coût total (hors Assurance) : 1 857,92 €uros.

**- Formation en 5 ans avec 6 ans de différé et 4 ans d'amortissement:**

- => 72 mensualités de 0 €uros,
- => 48 mensualités de 273,53 €uros.
- => Coût total (hors Assurance) : 3 129,44 €uros.

Ce ne sont que des exemples, qui dépendent du montant emprunté, de la durée de franchise et de celle de l'amortissement. Toute autre solution peut être envisagée et étudiée.